

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 407 Mettre en oeuvre le projet de soins chez des clients			
Ancien Code	PAIR4B07	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI4070		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	30 C	Volume horaire	1050 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly  <b>Julie LEBAILLY</b> (<a href="mailto:julie.lebailly@helha.be">julie.lebailly@helha.be</a>)            HELHa Jolimont  <b>Julie SIAKOUDIS</b> (<a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a>)            HELHa Mouscron            HELHa Tournai - Salines  <b>Amandine COISNE</b> (<a href="mailto:amandine.coisne@helha.be">amandine.coisne@helha.be</a>)            Pierre-Laurent FLORIN (<a href="mailto:pierre-laurent.florin@helha.be">pierre-laurent.florin@helha.be</a>)            Tulay-Yildiz OZYILMAZ (<a href="mailto:tulay.ozyilmaz@helha.be">tulay.ozyilmaz@helha.be</a>)            Flavia SANTOS GARRIDO (<a href="mailto:flavia.santos@helha.be">flavia.santos@helha.be</a>)            Kimberley BAUDUIN (<a href="mailto:kimberley.bauduin@helha.be">kimberley.bauduin@helha.be</a>)            Natacha LEPAGE (<a href="mailto:natacha.lepage@helha.be">natacha.lepage@helha.be</a>)            Aurélie DESPREZ (<a href="mailto:aurelie.desprez@helha.be">aurelie.desprez@helha.be</a>)            Emilie VANDENBUSSCHE (<a href="mailto:emilie.vandenbussche@helha.be">emilie.vandenbussche@helha.be</a>)            Typhaine MAES (<a href="mailto:typhaine.maes@helha.be">typhaine.maes@helha.be</a>)            Orane GHESQUIERE-HADI (<a href="mailto:orane.ghesquiere@helha.be">orane.ghesquiere@helha.be</a>)            Cécile GAILLET (<a href="mailto:cecile.gaillet@helha.be">cecile.gaillet@helha.be</a>)            Louisa LEKADIR (<a href="mailto:louisa.lekadir@helha.be">louisa.lekadir@helha.be</a>)            Nathalie DESCHEEMAER (<a href="mailto:nathalie.descheemaer@helha.be">nathalie.descheemaer@helha.be</a>)            Cathy OPIGEZ (<a href="mailto:cathy.opigez@helha.be">cathy.opigez@helha.be</a>)            Sophie COURTENS (<a href="mailto:sophie.courtens@helha.be">sophie.courtens@helha.be</a>)            Paul-Henri MENET (<a href="mailto:paul-henri.menet@helha.be">paul-henri.menet@helha.be</a>)            Josée Agrippine INGABIRE (<a href="mailto:josee.agrippine.ingabire@helha.be">josee.agrippine.ingabire@helha.be</a>)            Isabelle MOL (<a href="mailto:isabelle.mol@helha.be">isabelle.mol@helha.be</a>)            Christine DE MULLIER (<a href="mailto:christine.de.mullier@helha.be">christine.de.mullier@helha.be</a>)            Anne-France PEUTTE (<a href="mailto:anne-france.peutte@helha.be">anne-france.peutte@helha.be</a>)            Mieke NEERINCK (<a href="mailto:mieke.neerinck@helha.be">mieke.neerinck@helha.be</a>)            Véronique FALYS (<a href="mailto:veronique.falys@helha.be">veronique.falys@helha.be</a>)            Bénédicte VANDEPUTTE (<a href="mailto:benedicte.vandeputte@helha.be">benedicte.vandeputte@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	300		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les UE 312 et 313 sont prérequis pour l'UE 407.

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
  - C 1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
  - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
- C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
  - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
  - C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
  - C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
  - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
- C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
  - C 5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé
  - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
  - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### **Acquis d'apprentissage visés**

#### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : PAIR3B12, PAIR3B13

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B07A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	900 h / 30 C
PAIR4B07B	Travail personnel d'intégration des compétences	150 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 300 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B07A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	300
PAIR4B07B	Travail personnel d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive d'activité d'apprentissage correspondante.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Ancien Code	5_PAIR4B07A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI4071		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	30 C	Volume horaire	900 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie SIAKOUDIS ( <a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	300		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité fait partie de l'UE 407.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

4.C1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

C3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

C4. Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

C5. Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

4.C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients,

l'entourage ou la collectivité

C6. Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Stages et AIP enseignement clinique

#### Démarches d'apprentissage

Lire les fiches d'identité des hôpitaux et unités de soins, les brochures d'accueil et toutes sources valides.

Maîtriser les UE en lien avec les stages

Participer activement aux AIP, Ecos et aux stages. Se préparer activement aux stages afin qu'ils soient les plus efficaces possibles pour le développement des compétences

Profiter de l'accompagnement par les maîtres de formation pratique, les équipes et par les pairs (poser des questions, demander à faire des soins,...)

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition de salles techniques et de matériel afin de pouvoir s'exercer.

Centre de documentation, sites des institutions de soins partenaires ...

#### Sources et références

cf. ConnectED

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

en ligne sur ConnectED

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Evaluation continue sur les différents terrains de stage.

Evaluation continue détaillée dans le document « Annexe à la fiche ECTS » disponible sur les valves de ConnectED.

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 300

#### Dispositions complémentaires

En cas d'un seul stage non presté durant l'année académique pour motif légitime, celui-ci sera reprogrammé en fin de Q2 et délibéré en Q3.

Une C4 (projet de soin ou démarche éducative) non présentée lors d'un stage Q1-Q2, sera reprogrammée en Q3.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences			
Ancien Code	5_PAIR4B07B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI4072		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	200 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie SIAKOUDIS ( <a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le travail d'intégration des compétences se fait dans le cadre des activités d'enseignement clinique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

4.C1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

C3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

C4. Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

C5. Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

4.C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

C6. Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Travail préparatoire à domicile, dans les salles de prestations techniques pour préparer les AIP et les stages

#### Démarches d'apprentissage

- Travail préparatoire aux ECOS
- Travail préparatoire avant le début du stage
- Travail préparatoire pour la réalisation de la préparation de stage, des objectifs de stage, du projet de soins
- Travail préparatoire pour les supervisions de stage
- ....

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement réalisé par les enseignants lors des AIP et des cours de prestations techniques.

Accompagnement lors des supervisions de stage par le maître de formation pratique (projet de soins, prestations techniques, feed-back sur les supervisions afin que l'étudiant puisse s'améliorer tout au long du stage + feed-back de l'équipe soignante)

#### Sources et références

Cf ConnectED

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cf ConnectED

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Non évalué

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						



La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### ***Dispositions complémentaires***

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).